

Réseau d'Education Prioritaire Edouard Manet
Villeneuve-La-Garenne
2014 - 2015

Scolarisation des moins de 3 ans
Ecole maternelle Jules Verne

Coordination du projet

Mme Barbosa, Inspectrice de l'Education nationale
Mme Hertig, Directrice de l'école maternelle Jules Verne
Mme Tayllamin, Directrice de l'école maternelle Pierre de Coubertin

Les publics prioritaires

Il s'agit de repérer les enfants « vulnérables » :

- un enfant différent en matière de socialisation intellectuel. C'est un enfant qui est peu ou pas invité à entrer dans des univers de réflexion, de mise à distance du vécu.
⇒ La maternelle pour s'approprier le langage, pour se mettre à distance du vécu.
- un enfant différent en matière d'acculturation à l'écrit. C'est un enfant qui n'est pas familier avec les livres et les divers écrits sur papier.
⇒ La maternelle pour créer un rapport positif avec la chose écrite et développer les signes extérieurs du lecteur.
- un enfant qui dispose de moins de ressources, d'acquis à apporter en classe.
⇒ La maternelle pour enrichir culturellement.
- un enfant qui n'est pas en connivence avec l'école.
⇒ La maternelle pour travailler la relation école-famille.
- un enfant qui évolue dans un milieu de l'implicite.
⇒ La maternelle pour expliciter.
- un enfant qui dispose d'un dictionnaire lexical réduit.
⇒ La maternelle pour nommer, pour mettre en mot le monde.

L'exposition précoce des enfants dans la culture écrite, aux textes, aux récits, à la littérature a une fonction déterminante. Or pour certains enfants, l'immersion dans la culture écrite a commencé bien avant qu'ils arrivent à l'école maternelle (un livre au pied du lit) et pour d'autres, leur univers est dénué des symboles de la culture écrite. C'est pourquoi, il faut les scolariser tôt. Pas seulement pour qu'ils viennent apprendre à vivre ensemble mais véritablement pour qu'ils viennent apprendre à apprendre avec les autres, qu'ils viennent apprendre ensemble.

Descriptif

Spécificités du dispositif :

- élèves de moins de 3 ans (mais pas de rentrée à l'école avant 2 ans).
- enseignante de référence
- ATSEM de référence
- possibilité d'aménagement du temps scolaire selon les besoins des élèves (exemple : besoin de repos en fin de matinée) mais une scolarisation à la journée est visée.
- objectifs d'apprentissages :
 - la communication non verbale et essentiellement verbale
 - l'exposition à la culture écrite, aux textes, aux récits, à la littérature
 - motricité
 - l'exploration gestuelle, sensorielle, vocale et de l'environnement

Partenariat

Les élèves entrant dans le dispositif de scolarisation des moins de trois ans seront inscrits après étude des demandes par une commission qui statuera afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Communication

Réunions partenariales

Evaluation prévue

Nombre d'enfants qui correspondent aux critères, présents dans le dispositif

Les réunions de travail :

- interne à l'éducation nationale, en présence de Madame l'Inspectrice de l'Education nationale ayant en charge la mission départementale école maternelle à la direction académique des Hauts de Seine ;
- avec les services de la ville et les professionnels de la « petite enfance »
- avec les représentants du milieu associatif qui sont en contact avec les familles.

La composition de la commission d'inscription :

- 1 représentant de l'inspection départementale de l'éducation nationale
- 2 directeurs d'école
- 1 enseignant du dispositif
- 1 adjoint au Maire
- 1 représentant du service enseignement
- 1 représentant du service petite enfance
- 1 représentant de la PMI
- 1 représentant de l'espace-famille